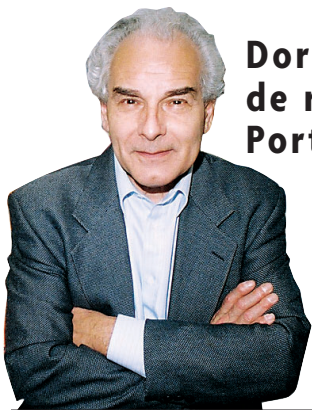
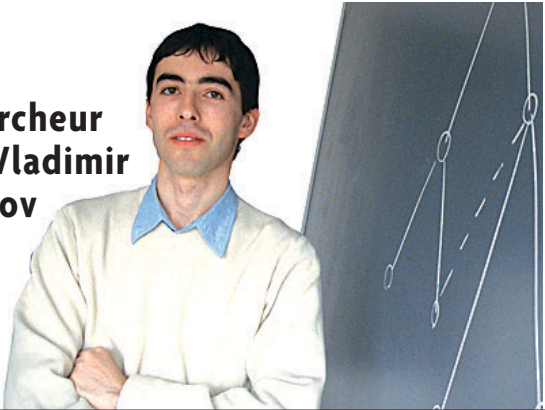




**Dorval Brunelle,
de retour de
Porto Alegre**
Page 3



**Jeune chercheur
comblé : Vladimir
Makarevich**
Page 6



**Berlin, une école d'été
passionnante**
Page 12

Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Volume XXIX
Numéro 10
10 février 2003

Enseigner un mois au Kurdistan irakien

Claude Gauvreau

«**M**algré les traumatismes que le régime irakien leur a fait subir, les Kurdes sont parvenus à acquérir une force, une tranquillité, un surcroît d'âme», confie la professeure Anne Legaré du Département de science politique, qui a séjourné un mois au Kurdistan, du 15 mai au 15 juin dernier.

C'est à l'invitation de l'Institut kurde de Paris, une association sans but lucratif vouée à la défense des droits du peuple kurde, que Mme Legaré s'est rendue dans la région du Kurdistan située en Irak, une petite province grande comme la Suisse, mais forte d'une population de quatre millions d'habitants. «Je suis allée donner des cours et des conférences dans des universités et à l'Assemblée nationale kurde sur les thèmes de la démocratie, du fédéralisme et des rapports entre la société civile et l'État. Les Kurdes ont une grande soif de savoir. Ils représentent la principale force de progrès en Irak», affirme Mme Legaré.

Depuis 1991, les Kurdes irakiens vivent dans une zone protégée par l'ONU. Ils forment un petit peuple courageux qui a su se relever après les bombardements irakiens au gaz toxique et autres atrocités, explique Mme Legaré. Ils ont gardé une tradition populaire vivace et se sont opposés de tout temps aux dominations étrangères. «Peu de gens savent que leur niveau de vie est le plus élevé dans le pays. Ils ont reconstruit leur réseau routier, possèdent sept chaînes de télévision tout en ayant accès aux autres chaînes américaines et européennes, sans parler d'un nombre important de journaux et de l'Internet. Plusieurs Irakiens aiment bien passer leurs vacances au Kurdistan!»

Aujourd'hui, raconte Mme Legaré, le région compte 4 000 villages, 2 000 écoles primaires et trois universités rassemblant 15 000 étudiants. Évidemment, les Kurdes ont encore d'énormes besoins : des élites à former, un système juridique à bâtir, une relève pour les enseignants, des bibliothèques, des bourses pour les étudiants, etc.

Un laboratoire de démocratie

Les Kurdes, qui sont aussi présents en Iran, en Turquie, en Syrie et en Transcaucasie, formant un peuple d'environ 25 millions de personnes,

ne veulent pas créer un État indépendant en Irak, aspirant plutôt à un régime fédéral où ils détiendraient environ le tiers de la représentation. «Ils se sentent irakiens et leur citoyenneté est irakienne. Ils sont de confession musulmane (en majorité sunnite), mais nulle trace d'intégrisme chez eux. Leur nationalisme n'est ni fermé, ni ethnocentrique. Ce qu'ils tentent de développer, c'est une culture du lien civique.»

Le peuple kurde s'est donné un gouvernement autonome et une assemblée nationale, dirigée par le Parti démocratique du Kurdistan, où sont représentés des civils, des membres de groupes religieux et deux minorités, les Turkmènes et les Assyriens. Ces derniers, au nombre de 160 000, ont cinq députés à l'Assemblée !

«Si jamais le régime de Saddam Hussein devait tomber, les Kurdes pourraient jouer un rôle important dans l'édification d'un système politique démocratique en Irak. D'ailleurs, en décembre dernier, des représentants kurdes étaient présents lors d'une réunion rassemblant les forces d'opposition à Saddam. Ils souhaitent qu'il s'en aille. Son départ serait pour eux une condition pour l'avenir.

Albert Legault

«Irak : le compte à rebours est commencé»

Claude Gauvreau

«**A** moins que ne survienne un coup d'État, une guerre contre l'Irak est à peu près inévitable», affirme Albert Legault, titulaire de la Chaire du Canada en relations internationales. «Personnellement, je suis contre une intervention militaire. Je ne crois pas que l'Irak représente une menace immédiate. Personne ne peut être condamné pour un crime, tant et aussi longtemps que sa culpabilité n'a pas été établie clairement. Une telle guerre, en plus d'être extrêmement coûteuse en termes de vies humaines, aura des effets incroyablement déstabilisants, à long terme, sur l'équilibre de l'ordre mondial. Ce conflit ne peut se conclure que par un fiasco ou par le couronnement d'un nouvel empire, ou par les deux à la fois.»



Mme Anne Legaré, professeure au Département de science politique, à la frontière du Kurdistan irakien.

Quant aux Américains, qui les ont déjà laissé tomber par le passé, ils s'en méfient. Ils refusent de leur ser-

vir de caution contre Saddam et craignent que leur région serve de base de soutien à l'armée américaine dans

l'éventualité d'une offensive militaire.»

Suite en page 2 ►

Selon M. Legault, même si les pressions sont de plus en plus fortes, celles des Russes notamment, pour que Saddam Hussein quitte le pays, «la machine de guerre est en route et le compte à rebours est commencé.»

Pensez-y deux fois

Pour le spécialiste des relations internationales, il n'est pas du tout exclu que les États-Unis obtiennent l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU, au moyen d'une deuxième résolution, pour recourir à la force. «Les Russes, qui étaient contre une intervention militaire, ont dit qu'ils n'utiliseraient probablement pas leur droit de veto.»

Dans le dossier irakien, le monde se retrouve face à une situation tout à fait nouvelle, soutient M. Legault. «Depuis le 11 septembre 2001, tout a basculé. Rappelons-nous de la pre-

mière réaction du Secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, lorsque les deux Tours se sont effondrées. Il a déclaré : “pensez-y deux fois. Et si ces gens avaient possédé des armes de destruction massive?” Les Américains ont alors établi le lien entre al-Qaïda, la lutte contre le terrorisme international, et la possession, ou la tentative d'acquisition, par l'Irak d'armes de destruction massive de type chimique ou bactériologique. C'est une véritable obsession.»

Par ailleurs, si on peut, avec raison, accuser les États-Unis d'avoir affamé l'Irak par des sanctions et des embargos, on ne peut oublier que ce dernier, depuis dix ans, s'est privé de revenus pétroliers par son refus de désarmer, ajoute M. Legault. «C'est un État qui non seulement n'a jamais respecté ses engagements, mais a été

fourbe en déchirant par derrière les traités qu'il avait signés. Une telle situation ne peut durer éternellement.»

Selon le professeur, une deuxième résolution du Conseil de sécurité autorisant une intervention militaire ferait l'affaire de tout le monde. Mais continuera de se poser le problème de la crédibilité du Conseil. «Sa composition reflète la division du monde de Yalta. Ses membres permanents détenant un droit de veto sont les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale : États-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine. Demandons aux pays en développement ce qu'ils pensent de la représentativité du Conseil. Ils répondront que l'Inde, le Brésil, l'Égypte, le Mexique, pour ne nommer qu'eux, sont absents.»

Suite en page 2 ►

► **Kurdistan -**
Suite de la page 1

Anne Legaré a rencontré récemment le ministre québécois de l'Éducation, M. Sylvain Simard. Celui-ci s'est montré favorable à l'idée de créer une mission universitaire québécoise qui pourrait recevoir des représentants kurdes afin qu'ils visitent nos universités et rencontrent des membres de l'Assemblée nationale du Québec, dans la perspective de jeter les bases d'une coopération future. «Les Kurdes s'intéressent beaucoup à la francophonie. Ce serait formidable si leurs étudiants pouvaient venir ici, sur le terrain, pour voir comment fonctionnent nos systèmes politique et universitaire.»

«Personnellement, j'ai le sentiment d'avoir une dette énorme à leur égard», conclut-elle ●



Anne Legaré en compagnie d'étudiants kurdes.

► **Compte à rebours - Suite de la page 1**

L'ambiguïté canadienne

Nombreux sont les observateurs qui ont souligné les louvoiements du gouvernement canadien dans le dossier irakien. Aux yeux d'Albert Legault, la politique canadienne se caractérise à la fois par la confusion et la naïveté. «L'attitude officielle consistait à dire : nous avons toujours participé à des opérations de l'ONU, nous sommes des multilatéralistes, et seul le Conseil de sécurité des Nations Unies possède la légitimité voulue. Le Cabinet du premier ministre Chrétien est sûrement divisé. Le ministre canadien de la Défense, M. McCallum, lors d'une visite récente à Washington, a confié à Donald Rumsfeld que le Canada pourrait s'engager dans une guerre, avec ou sans le feu vert du Conseil de sécurité. Une déclaration qui n'a pas dû

plaire à M. Chrétien. Enfin, on oublie que les Américains ont déjà court-circuité le Conseil, notamment dans le cas du Kosovo.»

Pour l'instant, le Canada pratique la politique de l'autruche, estime M. Legault. «C'est typique de M. Chrétien de réserver sa position jusqu'au dernier moment. Le véritable problème pour le Canada n'est pas de savoir s'il doit ou non agir avec le Conseil de sécurité, mais de savoir comment réagir si les Américains interviennent militairement. Je serais très étonné que le Canada ne s'engage pas aux côtés des États-Unis. Son implication pourrait être semblable à celle qu'il a développée en Afghanistan. Pour les Américains, il est très important de pouvoir compter sur l'appui des pays membres de l'OTAN, comme l'Espagne, l'Italie, les pays de l'Est et le Canada.»

Le Canada est très présent sur la scène internationale à travers sa participation à de nombreuses organisations : OTAN, Organisation des États américains (OEA), Francophonie, souligne M. Legault. «Mais son drame, contrairement aux pays européens ou au Japon, est qu'il n'a pas d'allié régional avec qui se lier ou sur qui s'appuyer face à son puissant voisin.»

Pouvons-nous nous payer le luxe de laisser des régimes se procurer des armes de destruction massive?, s'interroge Albert Legault. Que fera-t-on par la suite si l'Irak est désarmé? Quel sera le prochain pays sur la liste noire? «Le monde est confronté à une problématique nouvelle: la tentation démocratique autoritaire, imposée du haut et par la force. L'abcès irakien constitue-t-il à ce point une menace qu'il vaille mieux agir maintenant que plus tard? Si l'irréparable doit se produire, il faudra réfléchir rapidement sur la façon de gérer une planète qui deviendra de plus en plus ingouvernable. Ou alors, s'interroger sur la signification d'un empire nouveau en voie de couronnement...» ●

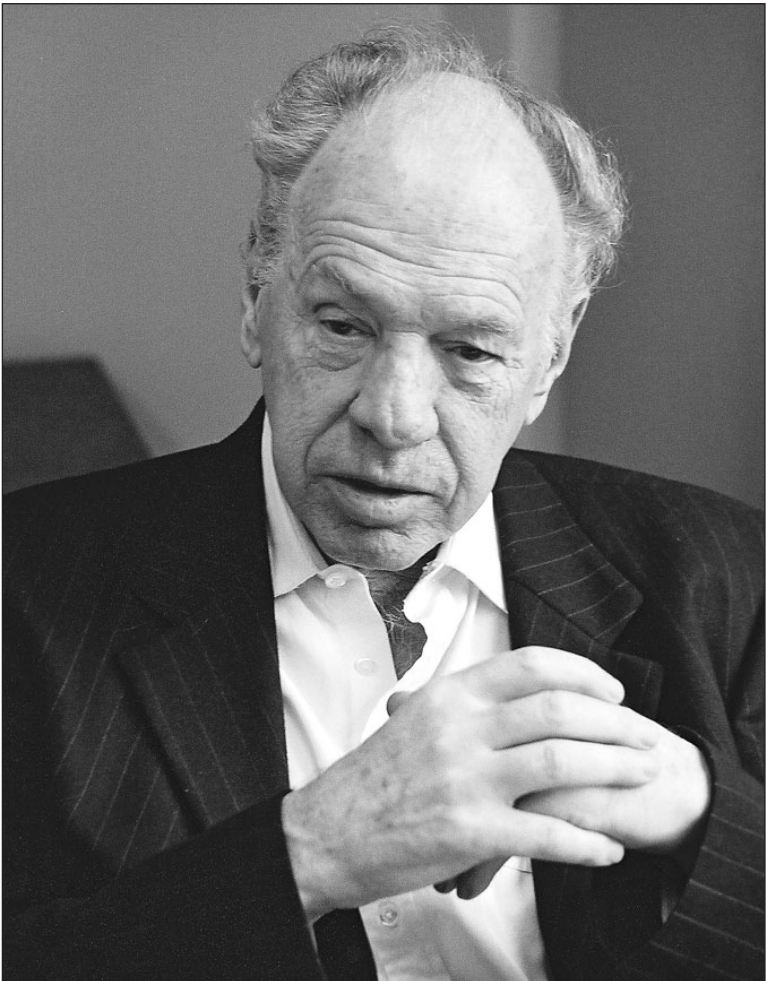


Photo : Michel Giroux

Albert Legault, titulaire de la Chaire du Canada en relations internationales.

Prix Hubert-Aquin 2003

Avis aux étudiants, la deuxième édition du *Prix Hubert-Aquin*, d'une valeur de 1 500 \$, est lancée. Ce prix vise à faire connaître des facettes méconnues de l'histoire du Québec, à travers l'étude du parcours d'une personnalité québécoise qui s'est illustrée par sa production culturelle ou intellectuelle, ou encore par son engagement social. Destiné aux étudiants de premier cycle en sciences humaines, arts, lettres, communications, science politique et droit de l'UQAM, le *Prix Hubert-Aquin* veut

également encourager la poursuite des études universitaires.

Cette année, le sujet retenu du concours est Pierre Maheu, co-fondateur, dans les années 60, de la revue politique québécoise *Parti pris*. Les participants doivent déposer leur texte, de 15 à 20 pages, au plus tard le 24 juin prochain, au Département de science politique à l'attention de Jean-Pierre Couture, étudiant au doctorat. Pour information :

prixhubertaquin@yahoo.ca ●

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont bombardé 21 pays (le plus souvent sans déclaration de guerre)

La Chine	1945-1946, 1950-1953
La Corée	1950-1953
Le Guatemala	1954, 1960, 1967-1969
L'Indonésie	1958
Cuba	1959-1961
Le Vietnam	1961-1973
Le Laos	1964-1973
Le Congo	1964
Le Pérou	1965
Le Cambodge	1969-1970
Le Salvador	les années 80
Le Nicaragua	les années 80
Le Liban	1983-1984
La Grenade	1983
La Libye	1986
Panama	1989
L'Irak	1991-20..
La Bosnie	1995
Le Soudan	1998
L'ex-Yougoslavie	1999
L'Afghanistan	1998, 2001-2002

Source : New Internationalist Magazine

[Fondé en 1970 en Angleterre avec l'aide d'Oxfam et de Christian Aid, la revue est devenue indépendante en 1979 avec plus de 75 000 abonnés à travers le monde et plusieurs bureaux à l'étranger, notamment à Toronto. Géré par une coopérative de rédacteurs, le magazine accepte des contrats de rédaction pour des agences des Nations-Unies et des organismes non gouvernementaux.]

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications.

UQÀM

Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal, Qué.,
H3C 3P8

Directrice du journal :

Angèle Dufresne

Rédaction :

Anne-Marie Brunet, Claude Gauvreau,
Michèle Leroux, Céline Séguin

Photos :

Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

Conception de la grille graphique :

Jean Gladu, designer

Infographie :

Service des communications

Publicité :

Rémi Plourde (987-4043)

Impression :

Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :

Pavillon Judith-Jasmin J-M330

Téléphone : 987-6177

Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :

journal.uqam@uqam.ca

Versión Web du journal :

www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL/index.htm

Politique éditoriale et tarifs publicitaires

sur le site Web du journal *L'UQAM* à

www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

PUBLICITÉ

Rendez-vous de la mobilisation citoyenne

Claude Gauvreau

Pour une troisième année consécutive, le professeur Dorval Brunelle du Département de sociologie était présent au Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil, ce rendez-vous de la société civile qui fait désormais partie des grands événements politiques internationaux. «J’avais été invité par le ministère des Relations internationales du Québec et le Conseil international du Forum à participer à un panel sur la diversité culturelle», explique celui qui est aussi directeur du Groupe de recherche sur l’intégration continentale (GRIC) et membre de l’organisme *Alternatives*.

«Dès le début, j’ai été séduit par cette idée d’un forum mondial qui situe les discussions sur la mondialisation sur un terrain local, en dehors de la sphère politique. Ce geste s’imposait. Pourquoi ? Parce que la mondialisation est de plus en plus portée par des acteurs et des institutions qui échappent à tout contrôle démocratique. Elle est portée essentiellement par les milieux d’affaires, par les grandes organisations internationales privées comme le Forum économique mondial de Davos, en Suisse, et par celles qui n’ont pas de statut universel, tels le G-7 et l’OCDE. Le tout avec la bénédiction des gouvernements. Dans ce contexte, il était temps que les mouvements de citoyens se mobilisent afin de penser, entre eux, quoi faire avec un ordre politique à la dérive.»

L’idée même de forum social est originale, affirme M. Brunelle. «Cela renvoie au constat d’un déficit démocratique important dans l’ordre mondial actuel, à la multiplication des enjeux et des risques, que ce soit en matière d’environnement, de sécurité militaire, ou de contrôle des richesses naturelles. Bref, un ensemble de phénomènes que l’on ne peut plus aborder uniquement à un niveau national.»

Une des principales caractéristiques du Forum social mondial est son expansion, souligne M. Brunelle. En 2001, l’événement avait rassemblé 15 000 participants, 50 000 l’an dernier, et plus de 100 000 cette année. Sans compter les nombreux forums nationaux, régionaux et locaux entre chacun des rendez-vous. «Près de 5 500 ONG étaient représentées à Porto Alegre. En cinq jours, il s’est tenu plus de 1 500 événements sous forme de colloques, conférences, panels et ateliers. Certains se demandaient d’ailleurs si le forum n’avait pas fait le plein en matière de participation. On a beau multiplier les acteurs, on peut difficilement le faire pour les enjeux.»

Enjeux débattus

Une dizaine d’enjeux sectoriels relatifs, entre autres, aux questions de la protection des droits humains, de l’emploi, du rôle de l’État, ont été débattus à Porto Alegre, précise le professeur Brunelle. «On doit aussi parler de trois enjeux majeurs, transversaux : l’environnement, ainsi

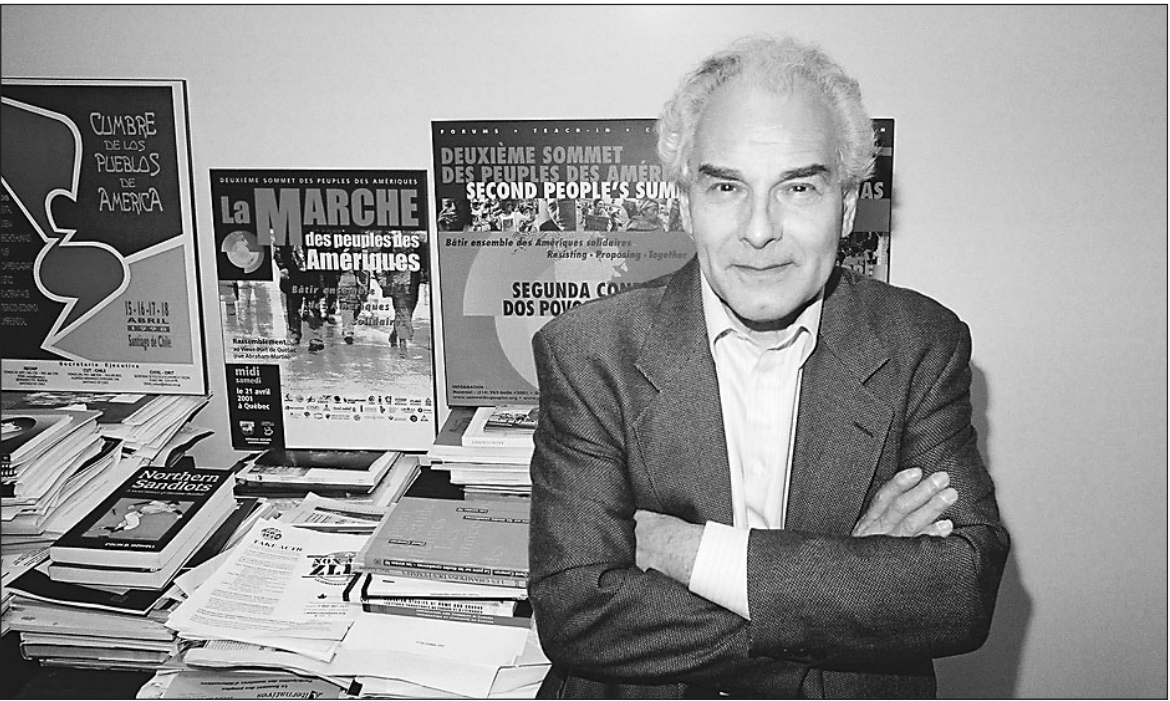


Photo : Michel Giroux

Dorval Brunelle, professeur au Département de sociologie.

que le rôle et les besoins des femmes et des autochtones.»

Comme l’explique M. Brunelle, face à la mondialisation néo-libérale, l’action internationale comporte actuellement deux volets. Un volet réactif, anti-Davos, anti-FMI, anti-G7, qui s’exprime notamment dans la rue, et un volet davantage porté sur la réflexion, en dehors du rituel de la confrontation. Mais les deux ne s’opposent pas, précise-t-il.

Cette année, le spectre d’une guerre possible contre l’Irak planait sur Porto Alegre. «Tout le monde était inquiet. Est-ce qu’un pays peut s’arroger le droit de déclarer la guerre quand cela lui chante ? Sait-on que depuis l’intervention militaire américaine en Afghanistan, la moitié des forêts de ce pays ont été détruites ! Il y a une disproportion totale entre les moyens et les fins. On parle maintenant de larguer 3 000 bombes sur l’Irak en 48 heures. Ça devient terrifiant.»

Créer des réseaux

Selon M. Brunelle, les organisateurs de ce forum ont toujours exprimé d’énormes réserves à l’endroit de l’ordre politique, des représentants de partis ou des parlementaires. Cette fois-ci, on a assisté à une première. «Le président Lula du Brésil a parlé devant une foule de 120 000 personnes et son discours a eu un impact important. Il venait à Porto Alegre chercher une caution et une légitimité pour pouvoir s’adresser ensuite aux nouveaux maîtres du monde réunis à Davos. Là-bas, il est intervenu non seulement comme un chef d’État, mais aussi comme porte-parole de Porto Alegre en présentant son fameux projet d’éradication de la faim dans le monde.»

Mais sur quoi débouche un forum comme celui de Porto Alegre ? Il est certain que, par comparaison avec Davos, ses effets sur la gestion de l’ordre mondial sont minimes, confie M. Brunelle. «Davos est la clé de voûte du nouvel ordre mondial. C’est là que se discutent les mandats de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international. C’est là que se préparent les réunions du G-7, en dehors de l’arène politique.» Toutefois, ajoute-t-il, le Forum de Porto Alegre

est l’occasion unique de créer de nouveaux réseaux et d’en consolider d’anciens. De voir ou de revoir des gens avec qui on peut élaborer des

projets concrets et monter des dossiers. Un travail qui se poursuit après le forum. «Ainsi, quelques centaines de personnes se sont réunies pour

Rafale de récompenses pour les étudiants en droit



Photo : Michel Giroux

Une vingtaine d’étudiants en droit inscrits dans des programmes de 1^{er} et 2^e cycles en 2001-2002 ont été honorés le 28 janvier dernier, lors d’une cérémonie organisée par le Département des sciences juridiques. Les récompenses soulignent les performances académiques obtenues ainsi que les meilleurs travaux remis dans le cadre de leurs cours. On aperçoit sur la photo quelques-uns des lauréats. Dans l’ordre habituel, Jean Baril qui a récolté deux prix, celui du Barreau de Montréal (droits et libertés de la personne) et celui du département (droit international public); Nancy Dubé, pour l’autre Prix du Barreau de Montréal (droit des rapports collectifs de travail); François Roch, lauréat du Prix Lison-Néel remis au meilleur finissant à la maîtrise, et le directeur du département, M. Jean-Pierre Villaggi.

Les récipiendaires des autres prix décernés aux meilleurs étudiants au baccalauréat sont: Virginie Vigeant (droit des obligations); Chantal Faucher-Francoeur (droit constitutionnel); Audrée Lamontagne (contentieux administratif); Audrey

Baltadjian (droit social); Pierre-Louis Fortin-Legris (régimes étatiques d’indemnisation); Guillaume Desmarais, ex-aequo avec Jean Baril (droit international public); Claude Germain (droit pénal) et Caroline Paquin (droit des personnes et de la famille).

Quatre prix soulignant les meilleurs travaux d’équipe ont été remis à Marjolaine Dugas et Gabriel Hébert-Tétrault, pour «La condition sociale des personnes itinérantes», sous la direction de la professeure de droit social Claude Thomasset; Caroline Paquin, Lucie Rebelo et Caroline Bernard pour «Les frais en

discuter d’un projet de forum social Québec-Canada, d’un forum Canada-États-Unis-Mexique, et d’un autre sur les Amériques. Un groupe d’étudiants a même proposé un forum social UQAM-Concordia !»

Il faut que l’esprit mondial puisse atterrir localement et que l’esprit local se manifeste sur le plan mondial, soutient M. Brunelle. Une question locale aussi litigieuse que la privatisation de l’eau en Bolivie est maintenant inscrite à l’agenda international. Il y a dix ans, cela aurait été inimaginable.

Aller à Porto Alegre constitue un ressourcement extraordinaire, conclut Dorval Brunelle. «Un jour, je me suis retrouvé dans un amphithéâtre bondé où 15 000 personnes vibraient pour des idées. C’était magique ! Cette mobilisation citoyenne à l’échelle mondiale est peut-être une des grandes innovations de ce troisième millénaire.» ●

cas d’inexécution dans les contrats de consommation», du cours de droit privé donné par le professeur Pierre-Claude Lafond; Daredjane Assathiany, Geneviève Côté et Julie Sanogo, pour «Répression des crimes sexuels en temps de conflits armés», dirigés par le professeur Pierre Robert, en droit pénal, et Cyndie Dubé-Baril, Mylène Lussier et Johanne Lépine, pour «Le refus de traitement par le mineur ou pour ce dernier est-il justifié par des motifs religieux?», sous la direction d’André Riendeau, professeur de droit public ●

PUBLICITÉ

Professeurs retraités au service des étudiants

Claude Gauvreau

«Vous êtes certain que c’est gratuit, que je n’ai rien à déboursar?», lançait récemment un étudiant, tout étonné, à l’un des professeurs retraités, membre du Centre d’aide pédagogique aux étudiants (CAPE), qui loge à la Faculté des sciences humaines. Retraités oui, mais pas chômeurs, bien au contraire. Ils sont près d’une dizaine d’anciens professeurs, la plupart de l’UQAM, provenant d’horizons disciplinaires variés (arts, sciences humaines, sciences, gestion...) qui offrent aux étudiants un service bénévole d’aide et de perfectionnement en matière de méthodologie du travail intellectuel.

Ce centre méconnu vise, par un encadrement individualisé, à développer la maîtrise des outils et des techniques d’analyse, la faculté de synthèse, la capacité de résumer un texte et d’identifier les idées maîtresses, l’esprit critique et l’organisation du travail. Ses services s’adressent aux étudiants de tous les cycles à l’UQAM, quel que soit leur secteur d’études. Jusqu’à maintenant, le CAPE a aidé une quarantaine d’entre eux à acquérir des habiletés de base en méthodologie.

«Nous sommes tous d’anciens professeurs qui disposons d’un capital de connaissances intellectuelles sous-utilisées. Nous voulons perpétuer un lien avec les étudiants, surtout les étudiants adultes effectuant un retour au travail et les étudiants étran-



Photo : Michel Giroux

De gauche à droite, Nadia Fahmy-Eid (histoire, UQAM), animatrice du CAPE, Renée Legris (études littéraires, UQAM), Hélène Manseau, vice-rectrice aux études à la Faculté des sciences humaines, Ghislain Auger, agent de stage (Faculté des sciences humaines), Pierre-Yves Paradis (sciences de l’éducation, UQAM), Réjane Blary (urbanisme, Université de Montréal), Denis Bertrand (sciences de la gestion, UQAM), Roman Serbyn (histoire, UQAM), Monique Lemieux, ancienne vice-rectrice aux études (Faculté des sciences humaines) et Andrée Lévesque (histoire, McGill).

gers qui sont parmi les plus désorientés sur le plan de la méthodologie du travail», explique l’animatrice du CAPE, Mme Nadia Fahmy-Eid, anciennement du Département d’histoire.

«Apprendre à apprendre, donner le souci de la rigueur, faire prendre conscience aux étudiants de leur handicap, c’est un peu le rôle que nous nous sommes donné», ajoute Mme Monique Lemieux qui fut vice-doyenne aux études à la Faculté d’histoire.

Par leurs efforts, ces professeurs sont convaincus qu’ils peuvent contribuer à la lutte contre l’échec scolaire et les abandons.

Lire avec un crayon

Mais comment fait-on pour favoriser l’esprit de synthèse ou l’analyse critique ? «Tout d’abord, on doit dire aux étudiants qu’il ne faut jamais lire un texte sans avoir un crayon à la main. On doit alors s’exercer à repérer les idées principales ou les plus importantes», de dire Mme Réjane Blary qui enseignait en urbanisme à l’Université de Montréal. Souvent, les étudiants n’ont aucune idée des exigences d’une démarche de recherche ou de travail intellectuel. Certains ne savaient même pas qu’ils devaient aller à la bibliothèque pour mener à bien leurs travaux, racontent les anciens professeurs. D’autres éprouvent des difficultés à décoder un texte, à cadrer un sujet, à construire un raisonnement logique et plusieurs rencontrent des problèmes d’écriture.

Avec les étudiants de maîtrise ou de doctorat, les choses sont différentes, précisent-ils. Passer du bac à un cycle supérieur représente un saut à la fois quantitatif (beaucoup plus de lectures) et qualitatif. «Nous les aidons à formuler leurs hypothèses, à se donner un plan de recherche, à ne pas se perdre dans l’amas de connaissances qu’ils doivent assimiler. Et, surtout, à ne pas perdre confiance en leurs capacités», souligne Renée Legris (études littéraires).

Il faut bien comprendre que ces ex-professeurs ne sont pas les juges ou les concurrents des enseignants en poste. Leur aide pédagogique n’a pas pour objet la réalisation d’un travail requis dans le cadre d’un cours donné. Ils s’inspirent davantage de travaux ou d’exercices déjà réalisés afin d’arriver à une meilleure évaluation des faiblesses ou des lacunes.

En mal de reconnaissance

Le CAPE est un peu l’équivalent d’un petit groupe de recherche mais demeure peu connu à l’UQAM. Il n’aurait pu voir le jour sans le soutien de Monique Lemieux qui a parrainé le

projet, fourni des locaux pour se réunir et rencontrer les étudiants, ainsi que toute l’aide administrative nécessaire. Grâce à elle, le CAPE a désormais un pied-à-terre. Il faut aussi souligner l’appui financier et moral de Mme Michelle Serano, directrice des Services à la vie étudiante et, enfin, le travail de Ghislain Auger, agent de stage à la Faculté des sciences humaines, qui agit à la fois comme secrétaire du Centre et comme intermédiaire entre les professeurs et les étudiants.

Le tableau d’ensemble est encourageant, mais des progrès restent à

faire. D’abord, les besoins réels des étudiants dépassent ceux qui ont été exprimés jusqu’à maintenant. Il s’agit donc d’élargir la clientèle étudiante grâce à une meilleure visibilité des activités du Centre et à des liens plus étroits avec les diverses facultés. Le CAPE, qui n’est pas un service facultaire, entend également augmenter ses effectifs professoraux. Il manque d’enseignants en statistiques, en sciences, notamment en informatique, et en comptabilité. «Mais ce dont nous avons surtout besoin, c’est d’une reconnaissance institutionnelle», affirment-ils en chœur ●

Faire bouger l’école à l’heure de la réforme

Céline Séguin

Scénario classique. Noémie revient de l’école avec son bulletin. Ses parents scrutent minutieusement les résultats obtenus. «90 en français, excellent! 85 en maths, super!» Et ainsi de suite jusqu’à ce qu’apparaisse un maigre 70 en éducation physique. Quelques interrogations, un mot d’encouragement, mais bon, honnêtement, pas question d’en faire un plat. Après tout, ça ne l’empêchera pas de faire médecine...

Ce désintérêt des parents, à l’égard de l’évaluation en éducation physique, ne laisse pas Johanne Grenier indifférente. Nouvellement recrutée par le Département de kinanthropologie, la professeure entend explorer plus à fond les attentes et perceptions des divers acteurs – parents, élèves, éducateurs – au sujet de cette discipline et de ses pratiques évaluatives. Son hypothèse? Une telle connaissance permettra, à terme, de renforcer le processus d’apprentissage et de

concernant notamment la clarté des consignes, l’effort déployé, le niveau de difficulté de la tâche ou la performance réalisée. Qu’en est-il maintenant dans le contexte du renouveau pédagogique?» Enfin, dit-elle, la voix des éducateurs physiques, qui doivent composer avec les changements prescrits ou suggérés dans les nouveaux programmes, mérite aussi d’être entendue.

Des habitudes à développer tôt

La recherche de Mme Grenier se déroulera en trois phases. En premier lieu, elle réalisera des entretiens auprès d’une quinzaine de parents et d’autant d’élèves de 5^e et 6^e années, issus de trois écoles différentes, auxquels s’ajouteront les éducateurs physiques de chacun des établissements. Puis, après analyse des données, elle compte présenter aux éducateurs un résumé des résultats obtenus. Enfin, dans le cadre d’un troisième volet, elle rencontrera à nouveau ces éduca-



Photo : Nathalie St-Pierre

Johanne Grenier, professeure au Département de kinanthropologie de la Faculté d’éducation.

«L’éducation physique n’arrive pas en tête de liste des matières dont on se préoccupe le plus sur le plan scolaire.»

soutien à la pratique régulière d’activité physique chez les jeunes. À l’heure du *surf* électronique, du *chat* et du *Nintendo*, voilà un projet digne d’intérêt.

Impliquer les parents

Avec la réforme au primaire, précise Mme Grenier, le programme est désormais axé sur l’éducation physique et à la santé. Dans ce cadre, les compétences à développer chez l’élève sont liées au savoir agir (les mouvements exécutés seul), à l’habileté à interagir (en équipe) et à l’adoption d’un mode de vie sain et actif (activité physique régulière, alimentation, habitudes de vie...). «Mais comment un enfant du primaire peut-il atteindre cette compétence sans l’appui de ses parents?», lance la chercheure. Leur rôle, tel qu’attendu par le MEQ, concerne notamment le soutien, l’accompagnement et la motivation.

«L’évaluation vise à aider les parents dans cette tâche en les informant de l’état de la situation et de la progression de leur enfant. Mais quelles représentations se font-ils d’un mode de vie sain et actif? Quelles sont leurs attentes à l’endroit de l’école? Les pratiques évaluatives actuelles répondent-elles à leurs besoins d’information? Leur point de vue est essentiel pour les amener à s’impliquer davantage dans le processus d’éducation physique et à la santé de leur enfant. On a peu de *feed-back* des parents, sauf dans les cas où ça va très mal!»

Par ailleurs, ajoute la chercheure, il importe aussi de mieux connaître ce qu’en pensent les élèves eux-mêmes si l’on veut hausser leur niveau de participation. «Avant la réforme, des études ont mis en relief d’importantes différences entre les perceptions des élèves et celles des enseignants

teurs, à la mi-année suivante, afin de connaître l’impact des données sur leurs pratiques évaluatives. Elle fait l’hypothèse que celles-ci se seront bonifiées par suite d’une meilleure connaissance des attentes et perceptions des parents et élèves en matière d’éducation physique et à la santé.

«La réforme suppose une meilleure communication entre parents et professeurs. Il n’est pas nécessaire que cela soit très lourd : commentaires dans le portfolio de l’élève, informations sur les activités au programme, trucs santé, mini-sondage... Voilà un point de départ pour que les deux parties puissent travailler de concert. Pour les élèves, c’est la même chose. Il est important qu’ils soient clairement informés des attentes de leurs éducateurs. Qu’est-ce qui sera évalué? Comment? Pourquoi? En éducation physique, on a beaucoup de travail à faire là-dessus. Il faut aller plus loin que *C’est beau, lâche pas! ou Mets-y plus d’énergie!* »

Le défi, bien sûr, est de taille. L’éducation physique, on le sait, n’arrive pas en tête de liste des matières dont on se préoccupe le plus sur le plan scolaire. «Et pourtant, c’est important aussi. C’est un outil pour s’amuser, se dégourdir, bouger, être en forme et en santé... et surtout, le demeurer. Pour cela, il faut commencer tôt. L’objectif n’est pas de former des athlètes accomplis mais de donner une base aux enfants, dans une foule d’activités, de sorte que par la suite, ils seront assez compétents pour être de la partie – d’abord avec leurs amis, puis avec leurs propres enfants – plutôt que simples spectateurs freinés par la peur du ballon, de l’eau, de la vitesse, des hauteurs ou... du ridicule», de conclure Mme Grenier ●

PUBLICITÉ

Mieux comprendre l'évolution des espèces

Claude Gauvreau

On le dirait fraîchement émoulu du Cégep. Il est vrai qu'il est jeune, 32 ans, et pourtant il a obtenu en juin dernier son statut de professeur régulier après avoir été professeur substitut durant un an. Vladimir Makarenkov du Département d'informatique figure parmi les cinq chercheurs choisis par la Faculté des sciences pour soumettre leur candidature au concours «Découvertes scientifiques» de l'année organisé par la revue *Québec Science*.

Né en Russie, Vladimir Makarenkov a fait ses études de baccalauréat et de maîtrise à l'Université de Moscou pour ensuite terminer son doctorat à Paris. Enfin, il vient s'établir au Canada pour réaliser un stage postdoctoral à l'Université de Montréal, dans le laboratoire du professeur Pierre Legendre (sciences biologiques). Aujourd'hui, il collabore avec les chercheurs du Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM) de l'UQAM, de l'Université de Montréal et de McGill.

«Je suis un informaticien qui s'intéresse à la bioinformatique, une discipline de pointe apparue il y a quatre ou cinq ans, qui se trouve à l'intersection de l'informatique, des mathématiques et de la biologie», explique M. Makarenkov. Ainsi, dans le domaine de la recherche fondamentale, le jeune professeur travaille au développement d'algorithmes afin de construire des arbres d'évolution phylogénétiques, c'est-à-dire des struc-

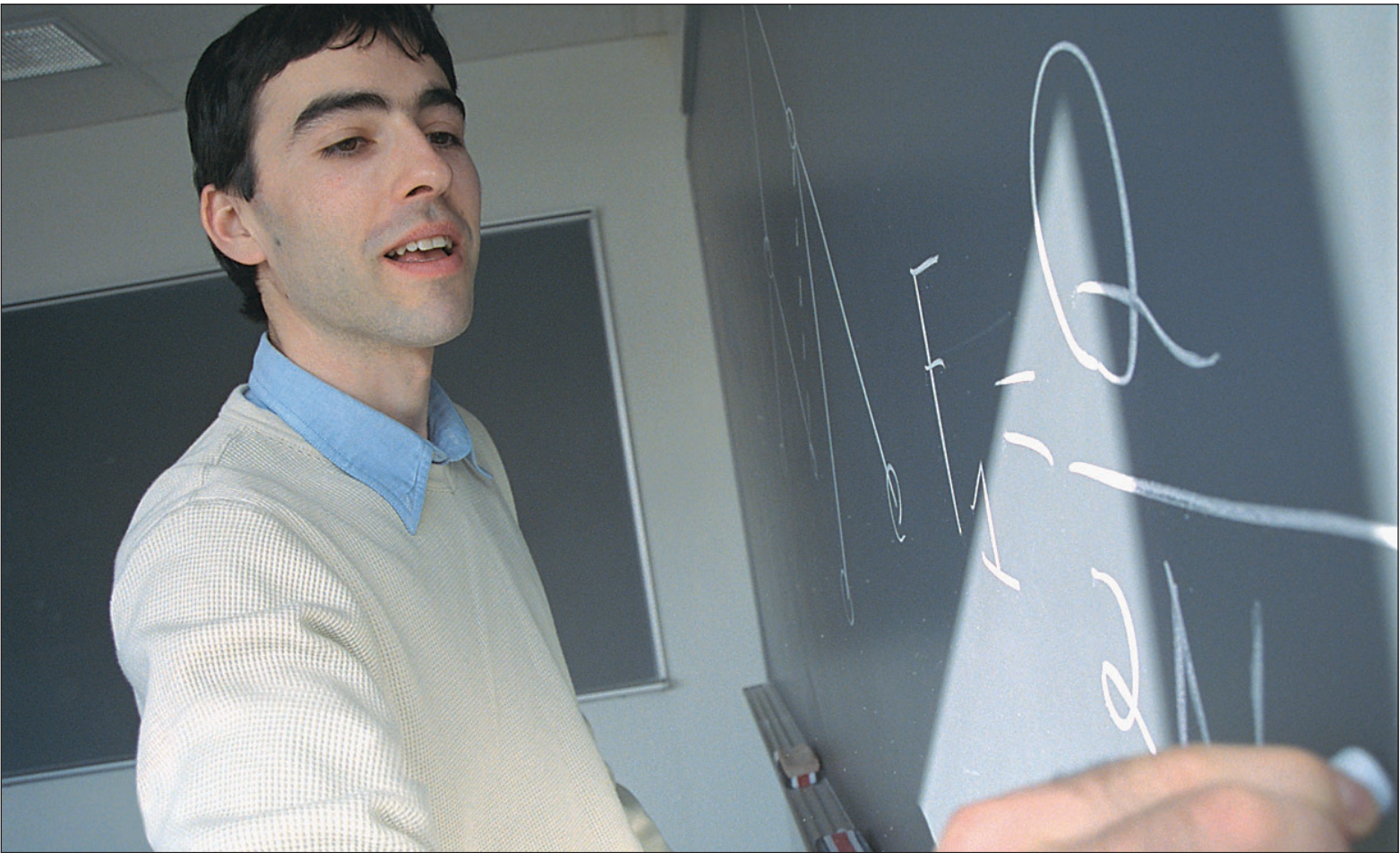


Photo : Nathalie St-Pierre

Vladimir Makarenkov, professeur au Département d'informatique.

tures arborescentes illustrant les modifications d'ordre génétique qui se produisent au sein d'espèces animales ou végétales. Rappelons que la phylogénie renvoie au mode de formation et de développement des espèces au cours de l'évolution. Sur un plan plus pratique, il œuvre à la création de logiciels avec des interfaces graphiques conviviales qui peuvent être utilisés tant par des biologistes,

que par des écologistes ou des biochimistes, dans l'analyse et l'interprétation de leurs données.

Un nouveau modèle

M. Makarenkov a soumis au concours de *Québec Science* un article, co-signé avec son collègue Pierre Legendre de l'Université de Montréal, publié dans le numéro de mars 2002 de la prestigieuse revue *Systematic Biology*,

intitulé «Reconstruction of Biogeographic and Evolutionary Networks Using Reticulograms». Dans ce texte, les deux chercheurs proposent une nouvelle méthode permettant de retracer l'évolution réticulée, ou l'évolution en réseau, de différentes espèces, à partir de données biogéographiques et phylogénétiques.

Dans la première étude de cas, les auteurs ont utilisé un réticulogramme - un modèle mathématique de données sous forme de graphe - afin de reconstituer le trajet en réseau emprunté par 85 espèces de poissons d'eau douce du Québec depuis la dernière glaciation. Ils ont considéré 21 régions de la province et, pour chacune d'elles, ont tenté de mesurer les données de présence-absence des poissons d'eau douce dans les différents lacs et rivières. «Nous avons ainsi reconstruit, à l'aide du réticulogramme qui comporte davantage de branches qu'un arbre phylogénétique, le réseau le plus probable permettant de mieux représenter et donc de mieux comprendre comment les poissons se sont propagés. D'un point de vue statistique, ce modèle de données est plus plausible que le modèle classique, de type arborescent, employé jusqu'à maintenant par plusieurs chercheurs», souligne M. Makarenkov. «En retraçant l'histoire biogéographique d'une région, à travers celle de la dispersion d'espèces animales, nous croyons contribuer à une meilleure compréhension du processus d'évolution», ajoute-t-il.

Par ailleurs, M. Makarenkov et son collègue ont appliqué la même méthode, mais avec des données différentes, à deux autres types de problèmes : pour illustrer les similarités et les différences morphologiques parmi des populations de rats musqués dans la région de la rivière La Houille en Belgique, et pour reconnaître des hybrides chez douze espèces de plantes.

Des applications variées

Le modèle proposé vise à illustrer divers mécanismes biologiques, qu'il s'agisse du transfert latéral des gènes entre les bactéries, de la micro-évolution de populations animales ou végétales, du phénomène de l'hybridation ou de celui de la convergence évolutive. «Ainsi, par exemple, on sait que les baleines, qui sont des mammifères, possèdent des nageoires, tout comme les poissons. Pourquoi ? Parce qu'elles ont partagé le même habitat et non parce qu'elles proviennent de la même famille», explique M. Makarenkov.

Ce modèle, affirme-t-il, n'est pas nécessairement supérieur à celui de l'arbre phylogénétique, mais il est plus général. «Le modèle arborescent demeure approprié pour certains types de données, tout dépend des mécanismes que l'on cherche à analyser».

La tête remplie de projets, le jeune chercheur voudrait maintenant raffiner le modèle du réticulogramme afin de l'utiliser pour comprendre l'évolution d'autres espèces. Il aimerait également construire des arbres phylogénétiques à grande échelle et développer des algorithmes pouvant s'appliquer à ce type de structure.

Vladimir Makarenkov ne semble pas regretter d'avoir choisi de travailler dans le milieu universitaire québécois. «En Russie, on met surtout l'accent sur la recherche fondamentale tandis qu'ici la théorie est toujours prolongée d'un volet pratique. De plus, les jeunes chercheurs au Québec et au Canada sont avantagés. En France, par exemple, il est beaucoup plus difficile pour un chercheur en début de carrière d'obtenir des fonds de recherche. Moi, dès le début de ma carrière à l'UQAM, j'ai pu obtenir des subventions de recherche du CRSNG, du NATEQ, du PAFARC et de Génome Québec.» ●

«Le Ventriloque» de Tremblay remporte un grand prix à la Soirée des Masques

Mise en nomination dans six catégories, la pièce de théâtre *Le Ventriloque* a remporté, le 2 février dernier, le prix de la meilleure production «Montréal», lors de la 9^e édition de la Soirée des Masques. Cette fête télévisée brillamment animée par Claude Poissant s'est tenue au Monument National. Les Masques sont décernés par l'Académie québécoise du théâtre.

L'œuvre du dramaturge et romancier Larry Tremblay, professeur à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM, a été créée en 2001 par le Théâtre PàP, acronyme du Théâtre Petit à Petit, dans une mise en scène signée Claude Poissant. L'équipe de comédiens inclut Nathalie Mallette, qui était en nomination pour le Masque de l'interprétation féminine, Frédéric Dessager, Nathalie Claude et Daniel Parent.

Bien accueillie tant à Paris, à Bruxelles qu'à Montréal, la pièce sera jouée à Mexico le mois prochain puis reprise à Montréal en mai à l'Espace Go, au moment même où sera lancée et mise en espace une traduction italienne de la pièce. À l'automne, *Le Ventriloque* fera l'objet d'une tournée du Québec et sera aussi jouée en

Allemagne. Soulignons que M. Tremblay, qui enseigne le jeu à l'UQAM depuis 20 ans, verra une

autre de ses pièces à succès – *Cornemuse* – reprendre l'affiche, en février, au Théâtre d'aujourd'hui ●



Photo : Michel Giroux

Larry Tremblay, dramaturge et professeur.

La réforme des institutions démocratiques

Vices et vertus du système à l'américaine

Michèle Leroux

DOSSIER

Y a-t-il lieu de remplacer le parlementarisme actuel par un système présidentiel à l'américaine? Faut-il imposer aux partis politiques la parité hommes-femmes? Dans ce troisième volet du dossier consacré à la réforme des institutions démocratiques, le Journal a recueilli les commentaires du professeur au Département de science politique, Claude Corbo et ceux de Lorraine Guay, du Collectif Féminisme et Démocratie.

Le débat sur nos institutions démocratiques est-il vraiment prioritaire? «Changer des institutions politiques constitue une opération très délicate qui doit reposer sur des nécessités probantes. Or aucune crise fondamentale ou paralysie chronique ne secoue le Québec, estime M. Corbo. Je suis même d'avis que tant le mode de scrutin que le système parlementaire ont, sur une longue période, bien servi la société québécoise. Mais puisque le débat sur une réforme est déjà engagé, autant le mener correctement.» Joignant le geste à la parole, le politologue a d'ailleurs soumis un mémoire en vue des États généraux auxquels participeront plus de 1 000 personnes, à Québec, les 21, 22 et 23 février prochains.

«Nos institutions ne sont pas parfaites, admet l'ancien recteur de l'UQAM. On peut reprocher au mode de scrutin de faire la vie dure aux "tiers-partis" et d'avoir parfois accordé une majorité de sièges au parti arrivant au second rang dans le suffrage populaire. Et il est vrai que le pouvoir personnel du premier ministre est très considérable et le rôle des députés marginalisé. Mais faut-il tout bouleverser pour corriger ces problèmes?» Avant de répondre par la négative à cette question, M. Corbo, familier du système politique américain puisqu'il l'enseigne, y va d'une analyse critique.

Trouver l'équilibre

«Ce qui importe dans la discussion sur les mérites respectifs des diverses institutions, insiste le professeur, c'est de trouver le meilleur équilibre entre ces trois biens politiques que sont la représentativité du système politique, l'efficacité du gouvernement et la responsabilité et l'imputabilité des élus. Il faut les poursuivre tous, mais en aménageant un équilibre...»

Dans son mémoire, M. Corbo évalue les performances du mode de scrutin (uninominal à un tour) et du système parlementaire, en regard de cet équilibre à respecter. «Notre mode de scrutin comporte des faiblesses quant à la représentativité. Mais il a particulièrement soigné les deux autres, soit l'efficacité du gouvernement et l'imputabilité des élus. En effet, grâce à l'appui d'une majorité parlementaire, des gouvernements stables ont été en mesure de gérer les affaires publiques et de mettre en place un système d'éducation moderne, public et accessible, un système de santé imparfait mais indispensable, ainsi que des institutions économiques et culturelles importantes. Avant de faire des changements qui auraient pour conséquence d'affaiblir l'État et d'hypothéquer sa capacité d'intervention, il faut être prudent», recommande-t-il.

Pour une proportionnelle limitée

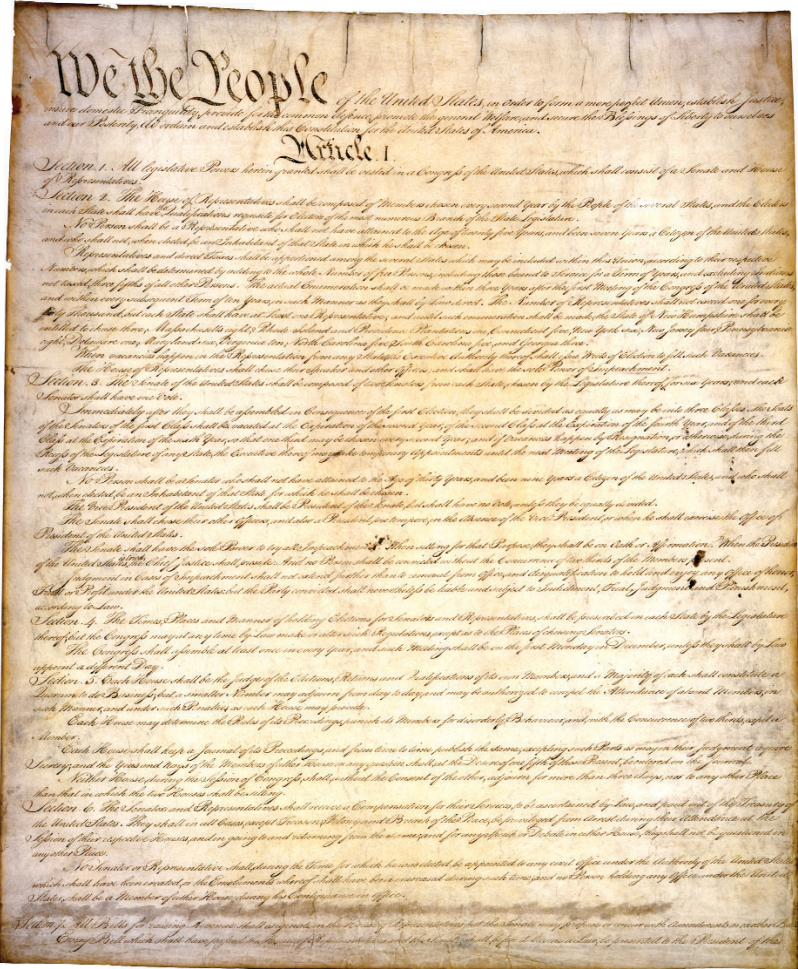
Y a-t-il moyen de corriger les défauts tout en conservant les atouts du mode de scrutin? «Oui. Je crois qu'une représentation proportionnelle limitée serait plus équitable pour les divers courants politiques, et assurerait une meilleure représentativité, sans mettre en péril ni l'efficacité ni l'imputabilité, explique-t-il. On pourrait corriger les inéquités excessives en ayant recours à la proportionnelle pour désigner entre 20 à 25 % des députés, tout en préservant l'élection du reste de l'Assemblée sur une base locale et territoriale bien délimitée. Mais je suggérerais que pour obtenir des sièges, un parti politique devrait obtenir une proportion minimale du scrutin populaire.»

Le système politique américain s'avère fort différent de celui du Québec et du Canada. «La Constitution américaine prévoit la séparation étanche des pouvoirs exécutif et législatif, alors que chez nous, il y a une confusion partielle entre les deux. Au Québec, les membres du gouvernement, le premier ministre et les ministres, sont aussi des députés et siègent à l'Assemblée nationale. Ils cumulent donc les fonctions législative et exécutive. Par contre, aux États-Unis, la Constitution prévoit l'incompatibilité de ces fonctions. Tout le pouvoir exécutif est entre les

maines du président, alors que le pouvoir législatif est strictement l'affaire du Congrès».

Le mémoire de M. Corbo explique comment et pourquoi le système présidentiel américain comporte un ensemble d'éléments très problématiques en regard de l'efficacité et de l'imputabilité non seulement du gouvernement mais aussi des législateurs élus. «Il faut comprendre que les Pères fondateurs, qui avaient goûté à l'autoritarisme du gouvernement impérial de Georges III, ont élaboré une constitution qui enserre dans des limites étroites l'exercice des pouvoirs politiques: mandat de deux ans à la Chambre des représentants, droit de veto du président sur les lois émanant du Congrès, pouvoir du Congrès de bloquer les projets du président. Cela ne facilite pas l'action du pouvoir et peut même le paralyser.»

En vertu de la Constitution, le président américain est le seul titulaire de l'ensemble du pouvoir exécutif. «Seul élu de l'appareil gouvernemental et seul détenteur d'un mandat national, le président est commandant en chef des forces armées et les secrétaires d'État sont responsables devant lui. Il n'est donc pas évident que le plus efficace antidote à la concentration et à la personnalisation du pouvoir exécutif entre les mains du premier ministre réside dans un passage au système présidentiel. Si l'indépendance relative du congrès peut faire contrepoids à l'hypertrophie du pouvoir présidentiel, c'est au prix de la cohérence et de l'efficacité de l'action gouvernementale. La société n'élit pas un gouvernement pour qu'il sombre dans la paralysie, mais plutôt pour qu'il œuvre efficacement à la solution des problèmes»,



Parchemin de la Constitution américaine

souligne M. Corbo, invitant ici encore à la prudence.

Quelques autres éléments méritent réflexion. «Le fait que les élections se tiennent à date fixe ne comporte pas que des avantages, puisque cela peut mener à l'immobilité sans pouvoir recourir au verdict de l'électorat pour dénouer une impasse politique. Il faut ajouter la force dangereuse que le système américain abandonne aux groupes d'intérêt et aux lobbies.»

Selon M. Corbo, le cadre institutionnel des États-Unis n'est pas à l'évidence, celui dont le Québec a un criant besoin. Ce qui n'empêche pas d'importer certains enseignements

instructifs, suggérant des mesures pour bonifier le travail des commissions parlementaires et baliser le pouvoir discrétionnaire du premier ministre quant aux nominations à des postes importants. On sait que le Sénat américain doit approuver les nominations proposées par le président.

Outre la représentation proportionnelle limitée, les recommandations de M. Corbo incluent la tenue d'une campagne d'information advenant la tenue d'un référendum sur le mode de scrutin et l'adoption par référendum d'une Loi constitutionnelle énonçant les principes généraux du mode de scrutin ●

Des femmes réclament une loi sur la parité

Michèle Leroux

Désireuses d'être partie prenante du débat sur les institutions démocratiques, les quelque 200 participantes au colloque *De la parole aux actes : regards de femmes sur la démocratie* qui s'est tenu à Montréal, les 24, 25 et 26 janvier dernier ont convenu que le temps de l'incitation et des supplications était terminé. Afin de promouvoir la représentation politique, ces femmes exigent une loi sur la parité hommes-femmes dans le choix des candidats.

«Ce que les femmes veulent, c'est une loi qui oblige les partis politiques à présenter des femmes. Parce que ce n'est qu'avec des lois qu'on peut faire avancer les mentalités et provoquer des changements de culture politique», signale Mme Lorraine Guay, militante du Collectif Féminisme et Démocratie et du Mouvement Démocratie Nouvelle, rappelant qu'il a fallu légiférer pour obliger les pères à payer les pensions alimentaires et pour contraindre les employeurs à



Photo : Michel Giroux

Lorraine Guay, agente de développement au Service aux collectités, œuvre dans le cadre du projet «Mouvements sociaux et citoyenneté».

respecter l'équité salariale. Les contrevenants feraient l'objet de sanctions, de façon à assurer que cette loi sur la parité ne puisse être contournée», explique Mme Guay.

Peu de pays ont adopté une loi sur la parité. En France, l'un des pays occidentaux où les femmes sont les moins représentées au parlement (voir tableau en page 9), les fémi-

nistes françaises ont obtenu une telle loi en 2001. Mais les résultats ont été désastreux lors des dernières élections

Suite en page 9 ►

CONTRIBUTION
PASSÉE SOUS SILENCE

C'est avec indignation que nous avons lu l'article *Former la relève : Le SRH s'en préoccupe depuis 1999*, paru le 27 janvier. Dans cet article, ne figure que de façon marginale la participation du Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) aux travaux en planification de la main-d'œuvre. Pourtant, le SEUQAM s'est historiquement préoccupé de trouver des solutions pertinentes au défi d'assurer la relève du personnel de soutien.

En 1997, à l'occasion du renouvellement de la convention collective, nous avons explicitement convenu avec l'Université de discuter, au

Comité paritaire d'organisation du travail créé en 1993 suite à nos demandes insistantes, des nouvelles tendances à l'égard du marché de l'emploi et des mécanismes de formation et de recyclage permettant aux salariés de répondre aux besoins futurs de l'organisation. Si l'expression «planification de la main-d'œuvre» n'avait pas encore acquis ses lettres de noblesse au sein des échanges entre parties patronale et syndicale, le SEUQAM était déjà soucieux de s'attaquer à cette problématique. Notre engagement à cet égard a été constant et s'est manifesté, notamment, par une participation active aux travaux paritaires du Comité technique de planification de la main-

d'œuvre. Malheureusement, on n'a pas jugé opportun d'en faire état dans l'article, préférant mettre en valeur le rôle du Service des ressources humaines. Sans contester ce rôle vital, nous estimons que l'implication du SEUQAM et de ses instances méritait un traitement plus respectueux.

Alors que le recteur et les membres de la direction s'activent à souligner la contribution des membres de la communauté universitaire, il est étonnant, pour ne pas dire choquant, que la contribution d'un syndicat, dans un contexte paritaire de surcroît, soit passée sous silence.

Le Comité exécutif du SEUQAM

Réplique à la lettre du
SEUQAM

Loin d'être «passée sous silence», la contribution du SEUQAM était, au contraire, mentionnée à deux reprises dans l'article : 1- à titre de collaborateur du Comité technique de planification de la main-d'œuvre, comité paritaire du Service des ressources humaines; 2- comme ayant participé à l'élaboration d'un «cadre de gestion pilote» qui fera certainement école à l'UQAM du fait qu'il s'applique à des programmes de formation rémunérée

pour le personnel de soutien syndiqué, donnant droit à des postes assurés à la fin des études.

Malgré son statut de journal institutionnel, L'UQAM n'en garde pas moins son indépendance journalistique quant au traitement donné aux contenus qu'il développe. Le but de l'article était de faire connaître différents programmes ou activités qui permettront de former une relève compétente et motivée à l'UQAM pour les prochaines années, étant donné le pourcentage élevé d'effectifs qui pren-

dra sa retraite d'ici cinq ans. Il nous semblait qu'il y avait là matière intéressante à diffuser auprès de la communauté universitaire !

Cela n'enlève rien à la valeur de l'engagement du syndicat dans ce dossier et dans les causes qu'il défend.

L'équipe de rédaction :

Anne-Marie Brunet

Angèle Dufresne

Claude Gauvreau

Michèle Leroux

Céline Séguin

Bourses de la Banque Nationale

La Banque Nationale offre deux bourses de 2 000 \$, accompagnées d'un emploi d'été de 12 semaines, pour les étudiants de niveau universitaire atteints d'une déficience physique ou sensorielle. Ce programme, initié en 1989, a pour but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études et à acquérir une expérience de travail

reliée à leurs études.

Les étudiants doivent soumettre leur candidature avant le 7 mars 2003 à l'adresse suivante : www.bnc.ca/bourse; ou compléter les formulaires disponibles dans les universités et organismes agissant auprès des personnes ayant une déficience physique ou sensorielle.

Rappelons que 38 personnes, jusqu'à maintenant, ont bénéficié de cette bourse et ont réalisé plus de 16 000 heures de travail dans des domaines aussi diversifiés que la comptabilité, l'informatique, le droit et le service à la clientèle ●

Athlètes aux nerfs d'acier

Nos étudiants athlètes se sont particulièrement illustrés récemment dans les domaines de la boxe et de l'athlétisme. La pugiliste Nathalie Forget, étudiante au bac «intervention en activité physique», est devenue championne canadienne en boxe olympique, dans la catégorie 52 kg, en remportant son combat de trois rounds 23-16 contre sa rivale de l'Ontario. Grâce à cette victoire, l'étudiante âgée de 28 ans intègre automatiquement l'équipe nationale. Son objectif? Défendre son titre lors des prochains championnats canadiens et se rendre ainsi aux Championnats du monde en 2004. On lui souhaite de tout cœur!

Patrick Massok ne manque pas de punch lui non plus! Cet étudiant en actuariat a carrément fracassé les records lors de la rencontre interuniversitaire d'athlétisme qui s'est déroulée le 25 janvier dernier, à l'Université McGill. L'athlète a décroché l'or en saut en longueur, dé-



Patrick Massok

passant de 25 cm son plus proche adversaire pour réaliser une performance de 7,38 mètres. En outre, il a battu l'ancien record du triple saut (qu'il détenait d'ailleurs) en franchissant une distance de... 15,09 mètres! Enfin, le 1^{er} février, il s'est classé premier à l'épreuve masculine de sprint de 60 mètres lors d'un autre tournoi interuniversitaire qui avait lieu, cette fois, à l'Université Laval. Pas besoin d'être actuaire pour prédire que Patrick fera encore parler de lui lors des prochaines compétitions... ●



Nathalie Forget à gauche en pleine action

PUBLICITÉ

Développer le sens des affaires... électroniques

Céline Séguin

Quelles conditions favorisent ou entravent le virage des PME aux affaires électroniques? Quel modèle convient le mieux à tel type d'industrie? Comment aider les chefs d'entreprises à tirer pleinement profit des possibilités qu'offre Internet? Autant de questions auxquelles entend répondre Vincent Sabourin, professeur au Département stratégie des affaires de l'ESG, dans le cadre d'une recherche initiée par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), en partenariat avec la Banque Nationale du Canada, TELUS, Industrie Canada et CANARIE.

Le projet, dont le financement atteint près d'un demi-million de dollars, visera d'abord à dégager les modèles d'affaires électroniques en émergence dans les pays de l'OCDE et à en faire la typologie. Puis, des «stratégies gagnantes» seront identifiées en vue d'en faire bénéficier les entreprises d'ici. Pour mener à bien son étude, M. Sabourin, en collaboration avec Michel Vézina et Louise Côté, professeurs à l'École des HEC, examinera les pratiques d'affaires électroniques prévalant dans six secteurs industriels considérés comme particulièrement prometteurs pour le domaine, soit la transforma-



Photo : Michel Giroux

M. Vincent Sabourin, professeur au Département stratégie des affaires et responsable d'un groupe de recherche en management stratégique.

tion alimentaire et les produits spécialisés; l'imprimerie et l'édition; le design et la mode; le tourisme, la construction et l'industrie du plastique.

Ces secteurs, composés d'un grand nombre de PME, jouent un rôle économique important au Canada, souligne M. Sabourin. «Or, le virage électronique – portail sur le Web, messagerie électronique, tran-

sactions entre entreprises, vente au détail... - offre à chacun d'eux des occasions d'accroître leur efficacité, leur rentabilité et leur productivité. En étudiant les stratégies adoptées par des entreprises représentatives de ces secteurs et en identifiant les meilleures pratiques à la lumière du retour sur l'investissement, nous espérons pouvoir en tirer des leçons généralisables qui profiteront à l'en-

semble des dirigeants de PME du Québec et du Canada».

Un défi à relever

Actuellement, en matière d'affaires électroniques, les entreprises canadiennes seraient en avance par rapport aux pays européens. Cependant, ajoute M. Sabourin, l'écart avec les États-Unis va s'élargissant. «Les enjeux sont de taille. Pensons à la présence de la francophonie dans le domaine des périodiques et de l'édition électronique, largement dominé par les Américains. [...] Dans le secteur de l'alimentation, la situation n'est guère plus reluisante. Hormis les aliments périssables, on retrouve très peu de produits québécois ou canadiens dans nos épiceries. Mais les affaires électroniques pourraient permettre à des PME offrant des produits spécialisés (épicerie fine, produits du terroir...) de vendre directement aux consommateurs ou encore d'accélérer l'exportation vers le marché américain.»

Si le virage s'impose, pour les PME, encore faut-il que les stratégies à privilégier soient connues, comprises, adaptées aux besoins et garantes de succès. Aussi, le projet mené par les chercheurs, dont la conclusion est prévue pour l'automne prochain, donnera-t-il lieu à des activités de formation et de diffu-

sion, organisées de concert avec les associations sectorielles concernées. Des trousseaux d'information, comprenant des outils d'aide à la décision, seront également conçus afin de permettre aux PME de choisir le modèle d'affaires électroniques le plus susceptible d'accroître leur rentabilité.

Présent lors du lancement de l'initiative, le président de TELUS Québec, M. Hugues St-Pierre, a rappelé que nombre de dirigeants de PME hésitent encore à prendre le virage électronique. «Plusieurs se demandent ce qu'il faut faire, quelles stratégies adopter, et comment créer de la valeur au moyen des affaires électroniques. Non seulement ce projet leur évitera bien des faux pas, mais il servira également à leur rappeler que le succès, sur Internet comme ailleurs, tient à l'adoption du bon modèle, au bon moment», a-t-il souligné.

Bref, un projet porteur qui va tout à fait dans le sens de la mission du CEFRIO, qui est de contribuer à l'amélioration de la performance des organisations par une meilleure appropriation des technologies de l'information. Fondé en 1987, ce centre de recherche, de liaison et de transfert regroupe une trentaine de chercheurs associés, ainsi que quelque 140 membres universitaires, industriels et gouvernementaux ●

► Suite de la page 7

nationales, les grands partis politiques ayant préféré assumer les sévères amendes plutôt que de présenter un nombre égal de candidatures féminines et masculines. Par contre, depuis les dernières élections municipales, les conseils sont formés à 47 % de femmes. Toutefois, les maires demeurent à 90 % des hommes.

Ne redoute-t-on pas les mêmes conséquences au Québec? «La voie législative n'est pas le seul moyen pour atteindre l'égalité. Le colloque a d'ailleurs mené à un consensus sur la nécessité de changer la culture politique par l'éducation et d'adopter diverses mesures de soutien et de recrutement de candidates. À l'instar du droit de vote acquis il y a 60 ans grâce

à la lutte des suffragettes, l'équité dans la représentation politique ne sera pas atteinte en laissant au cours naturel des choses le temps de produire des résultats», estime Mme Guay.

Pour un mode de scrutin proportionnel

Quatre grands principes doivent guider la réforme du mode de scrutin, ont estimé les participantes au colloque : refléter obligatoirement et le plus fidèlement possible la volonté populaire; viser une représentation égale entre les hommes et les femmes; incarner la diversité québécoise et permettre la pluralisme politique; assumer l'importance des régions. Le colloque a ainsi donné lieu à un engagement ferme en faveur du mode de

scrutin proportionnel, bien qu'aucun modèle particulier n'ait été privilégié. Certaines préoccupations demeurent, toutefois, tels les liens entre les élus et la population, la place des régions et l'instabilité gouvernementale. Le choix entre un régime présidentiel ou parlementaire, prévu au programme du colloque, n'a pas retenu l'attention des participantes.

Né en mars 2002 de la volonté de participer au débat public sur les institutions démocratiques, le collectif Féminisme et démocratie, qui est à l'origine du colloque, est formé de militantes de divers horizons engagées sur une base personnelle ●

SUR INTERNET
www.cybersolidaires.org/democratie

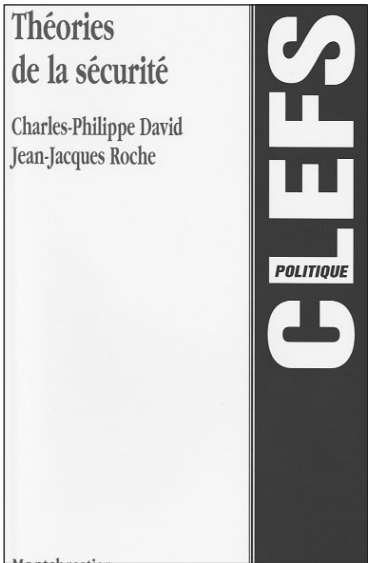
LES FEMMES AU PARLEMENT				
	Mode de scrutin	Sièges à la chambre	Femmes élues	% de femmes
Suède	Représentation proportionnelle	349	149	42,7
Allemagne	Mixte compensatoire	666	211	31,7
Espagne	Représentation proportionnelle	350	99	28,3
Québec	Majoritaire à 1 tour	125	35	28,0
Australie	Préférentiel	150	38	25,3
Canada	Majoritaire à 1 tour	301	62	20,6
Royaume-Uni	Majoritaire à 1 tour	659	118	17,9
États-Unis	Majoritaire à 1 tour	435	61	14,0
France	Majoritaire à 2 tours	577	71	12,3

Sources : Union interparlementaire, «Les femmes dans les parlements nationaux», état de la situation au 15 août 2002 : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

PUBLICITÉ

La sécurité en question

Synthétiser une littérature impressionnante sur les problèmes de sécurité afin de permettre au lecteur de mieux cerner ses multiples approches, telle est l’ambition de l’ouvrage paru aux éditions Montchrestien, sous le



titre *Théories de la sécurité*. Les auteurs, Charles-Philippe David, professeur au Département de science politique et titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, ainsi que Jean-Jacques Roche, de l’Université Panthéon-Assas (Paris II), offrent une grille de lecture des questions de sécurité où l’analyse et la pratique cessent de s’opposer pour mieux se compléter. Ils établissent ainsi des passerelles entre les pratiques et les analyses issues des différentes institutions qui ont en charge les questions de sécurité : diplomatie, armée, organisations internationales.

L’ouvrage s’attache à préciser des notions aux contours imprécis (sécurité commune, humaine ou sociétale, diplomatie coercitive ou préventive), et à comprendre les nouvelles formes d’affrontement : guerre interétatique et guerre infraétatique, vraie guerre et guerre réelle, conflits asymétriques et terrorisme. Il vise enfin à donner une cohérence nouvelle à des instruments classiques, en juxtaposant des savoirs issus de champs disciplinaires complémentaires, tels le droit international, les théories politiques des relations internationales, la sociologie et l’histoire.

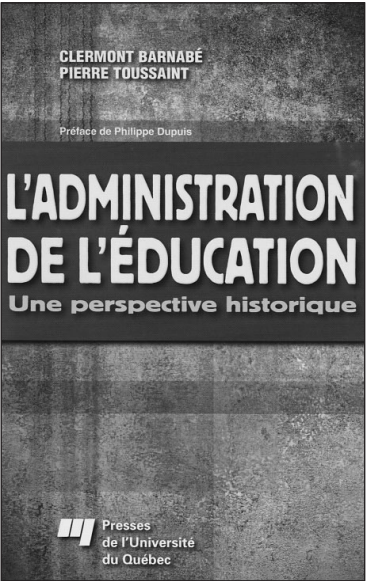
La gestion scolaire

Clermont Barnabé, professeur retraité de l’Université McGill, et Pierre Toussaint, professeur à la Faculté d’éducation de l’UQAM, nous offrent la première synthèse complète sur l’enseignement de l’administration de

l’éducation au Canada et au Québec. Leur ouvrage présente, notamment, les fondements épistémologiques de cette discipline, ainsi que l’historique de son développement, d’abord aux États-Unis, au début du siècle, puis au Canada, à compter des années 50.

L’évolution des conceptions à l’égard du champ d’études, la mise en place des programmes de formation et l’histoire des pratiques d’enseignement et de recherche dans le domaine font également l’objet d’un examen. Enfin, des témoignages de professeurs québécois, pionniers en enseignement de l’administration scolaire, ainsi que des pistes de réflexion sur l’avenir du champ d’études, concluent cet ouvrage de référence.

Livres, revues, archives, annuaires d’universités, mémoires et thèses, autant de documents scrutés par les auteurs afin d’illustrer comment s’est élaborée la philosophie de formation des gestionnaires de l’éducation. Un ouvrage pour ceux qui s’intéressent à l’histoire de l’administration des écoles et des collèges et aux transformations qui ont marqué ses pratiques d’enseignement et de recherche.



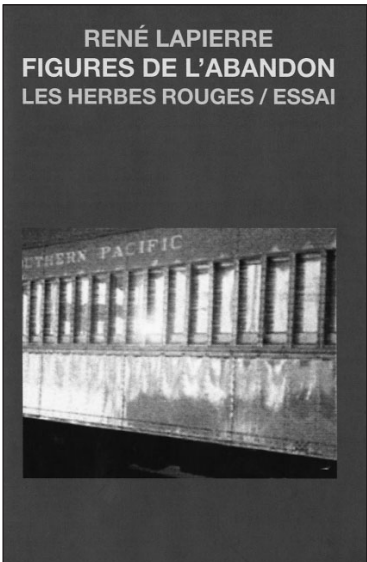
L’administration de l’éducation. Une perspective historique est paru aux Presses de l’Université du Québec.

Écrire, c’est se perdre

«Écrire, c’est renoncer, tout effacer. Non, pas cette lumière. Trop dorée, trop lyrique. Pas ceci, pas cela. Jamais ce qui est là, rien que ce qui fuit. [...] Écrire résulte d’un délaissement [...] Écrire, c’est se perdre.» Puisés dans son récent essai, ces mots de René Lapierre, professeur de littérature, s’articulent autour des *Figures de l’abandon*. Un abandon radical et non pas un réinvestissement de l’identitaire sous le couvert de l’altérité. «Cet abandon ne postule aucunement l’ou-

bli de la notion de sujet mais, comme les communautés bénédictines, fait peu de cas de la singularité du moi. [...] C’est le vœu de pauvreté de l’écrivain.»

Cette pauvreté, ajoute-t-il, implique un rapport au langage et à l’identité qui ne constitue pas un geste d’appropriation. Plutôt, un devoir de soumission, tel qu’envisagé par Broch et Kerouac : s’ouvrir au monde, être à l’écoute. «Il faut devenir un loup. C’est dur, les nuits sont froides, et par moments on n’aperçoit plus que des fougères mortes, des ruisseaux gelés. Le reste on ne sait pas. L’idée n’est pas

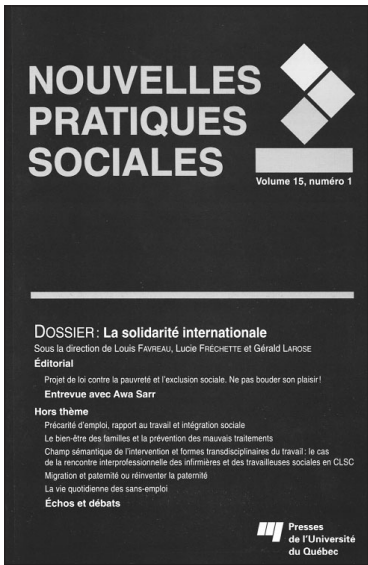


de savoir. L’idée c’est de ne pas devenir indifférent. Voir à côté : la ville-forêt, la splendeur même des choses les plus moches...» Publié aux Herbes rouges.

Vive la mondialisation!

La mondialisation est là. La néo-libérale... La solidaire, aussi. C’est à cette mondialisation autre, fruit de la coopération locale et de la solidarité internationale, que se consacre la récente livraison (vol. 15, no 1) de *Nouvelles pratiques sociales* (NPS). Le dossier s’ouvre avec un article qui dessine, justement, cette conjoncture internationale où les acteurs de l’économie sociale prennent progressivement leur place dans le concert des mouvements pour une «mondialisation par le bas».

Suit une analyse des nouveaux rapports de coopération entre les mouvements locaux et les grandes ONG à partir des expériences latino-américaines de Porto Alegre, Villa el Salvador et Fortaleza. Deux autres initiatives retiennent l’attention des collaborateurs : Plan Nagua, une ONG québécoise de coopération internationale et Equal Exchange, une coopérative américaine pionnière dans le



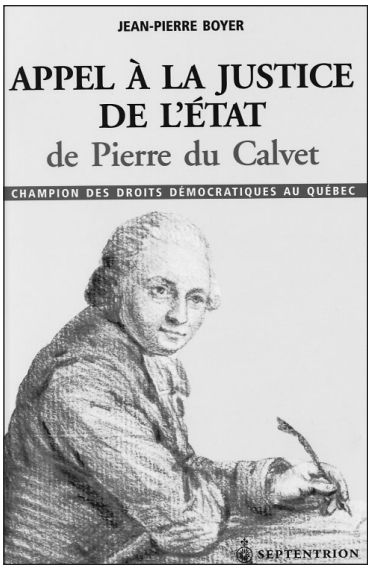
commerce équitable. Puis, un essai révèle, à l’aide de cas puisés en Afrique, comment les diasporas s’avèrent de précieux partenaires dans les projets de développement local de leurs régions, villes ou villages d’origine. Bref, un numéro qui fait la preuve qu’il est possible de créer de la richesse autrement... et de la partager.

Publiée aux PUQ, la revue *NPS* est dirigée par Gérald Larose, professeur invité à l’UQAM. Pour commander : 987-3000, poste 4721.

Portrait d’un libre penseur

Sous le titre *Appel à la justice de l’État de Pierre du Calvet*, Jean-Pierre Boyer, professeur au Département des communications, vient de publier une biographie d’un libre penseur, d’un patriote et d’un démocrate. En effet, Pierre du Calvet (1735-1786) fut un formidable pamphlétaire qui s’employa à dénoncer l’arbitraire des autorités coloniales et à revendiquer l’instauration des libertés fondamentales, des droits constitutionnels et de la démocratie parlementaire au Québec.

Arrivé en Amérique en 1758, cet immigrant huguenot, devenu négociant prospère et nommé juge de paix

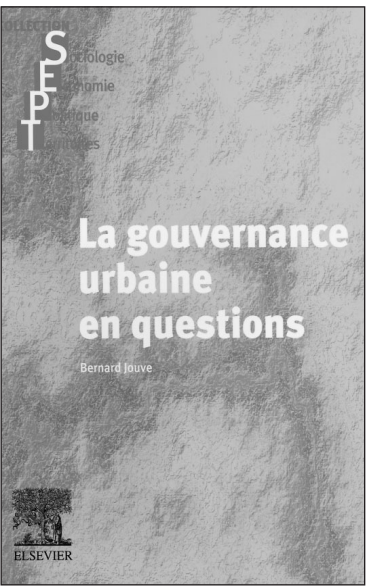


dans le district de Montréal, osera non seulement dénoncer le despotisme des autorités mais aussi proposer des réformes démocratiques essentielles au développement de sa patrie d’adoption. Son *Appel à la justice de l’État*, publié intégralement ici pour la première fois depuis sa parution à Londres en 1784, constitue le premier manifeste de nos libertés démocratiques et contribua à l’avènement de l’*Acte constitutionnel* de 1791, qui créait une chambre d’Assemblée élective à travers laquelle nos premiers représentants amorcèrent l’expérience démocratique dans la vallée du Saint-Laurent.

Habité par l’esprit des Lumières, ce combattant des libertés passera près de trois ans en prison, sans connaître les motifs de sa détention. Cet ouvrage est paru aux éditions du Septentrion.

Gouvernance urbaine

La notion de gouvernance a envahi depuis quelques années les discours scientifiques et politiques. Elle s’applique aussi bien à l’étude des relations



internationales, de la recomposition de l’État, ou de la transformation de la société civile. Dans *La gouvernance urbaine en questions*, Bernard Jouve, titulaire de la Chaire du Canada en études des dynamiques territoriales, cherche à retracer les origines scientifiques de cette notion, propose un état des lieux de ce nouveau cadre d’analyse et en dégage la portée pour penser les politiques urbaines. Il en cerne également les limites et suggère de nouvelles pistes de recherche.

Cet ouvrage est publié dans la collection Sociologie, Économie, Politique, Territoires des éditions Elsevier à Paris.

LUNDI 10 FÉVRIER

Centre d'écoute et de référence
Semaine nationale sur la prévention du suicide, jusqu'au **13 février**.
Pavillon Judith-Jasmin,
Agora de la Grande place.
Renseignements :
Stella Kukuljan, 987-8509
www.unites.uqam.ca/ecoute

Centre d'études interdisciplinaires Wallonie-Bruxelles
Conférence : «La prise en compte progressive du milieu naturel dans la gestion du territoire en Belgique et en Wallonie», à 19h.
Conférencier : Claude Feltz, ingénieur civil, architecte et urbaniste.
Pavillon Athanase-David, salle D-R200.
Renseignements :
Nadia Amraoui
987-3000, poste 5683
centre.wallonie-bruxelles@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/walbru/

MARDI 11 FÉVRIER

SVE-Section Aide à la recherche d'emploi
Séance d'information sur le «Programme des moniteurs de langues officielles», de 12h30 à 13h30.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle R-M110.
Renseignements :
Dyane Raymond
987-3000, poste 4850
www.cmec.ca/olp/

SVE-Section Aide et soutien à l'apprentissage
Atelier 5 : «Examens et stress», dans la série d'ateliers-conférences «Devenir efficace dans ses études», de 12h30 à 14h. Également les **12 et 13 février** aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-3375.
Cet atelier est également offert le **11 février**, de 18h à 19h30, à la salle DS-2180.
Renseignements :
Christian Bégin
987-3185 ou salle DS-2110
www.uqam.ca/aide-apprentissage

MERCREDI 12 FÉVRIER

Département de géographie
Conférence : «L'aménagement du territoire et la gestion du milieu naturel. De nouveaux outils méthodologiques de diagnostic territorial», présentée dans le cadre des «Midi-34 de la géographie», à 12h34.
Conférencier : Claude Feltz, ingénieur civil, architecte et urbaniste.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-4360.
Renseignements : 987-6749
www.geo.uqam.ca/

École des sciences de la gestion
5^{ème} conférence sur la planification urbaine de la série «Villes du monde» : «La topodynamique mondiale : les villes riches et les villes pauvres en 2060», à 13h30.
Conférencier : Luc-Normand Tellier, professeur, Département d'études urbaines et touristiques.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-M050.
Renseignements :
Pierre-Yves Guay
987-3000, poste 6748

CRIEC (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté)
Conférence : «Du mouvement vert aux nouvelles convergences», de 14h à 17h.
Conférencier : Jean-Guy Vaillancourt, professeur, U de M.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.
Renseignements :
Pierre-Paul St-Onge
987-3000, poste 3318
criec@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/criec/

Département de musique
Concert : Récital de guitare avec Alvaro Pierri, à 20h.
Salle Pierre-Mercure, CPP.
Renseignements :
Hélène Gagnon
987-3000, poste 0294
gagnon.helene@uqam.ca/

JEUDI 13 FÉVRIER

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique
Table ronde : «Valeurs du politique en contexte», de 9h30 à 17h30.
Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5215.
Renseignements :
Axelle Martin, 987-3000, poste 0384

TOXEN (Centre de recherche en toxicologie de l'environnement)
Conférence : «Malformations chez les amphibiens en milieu naturel : la piste des rétinoides», à 12h15.
Conférencier : Aristocle Ndayibagira.
Pavillon Sherbrooke, salle S-6045.
Renseignements : 987-4717
www.er.uqam.ca/nobel/toxen/

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie
Conférence : «Intégration continentale ou nouvel impérialisme? Regards croisés sur l'Europe et l'Amérique», à 12h30.
Conférencier : Pierre-Paul Saint-Onge, chercheur adjoint associé à la Chaire MCD.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.
Renseignements : 987-3000, poste 3366
www.chaire-mcd.ca

IREF (Institut de recherches et d'études féministes)
Débat-midi : «Le clonage ou l'art de se faire doubler», de 12h30 à 14h, animé par Louise Vandelac (UQAM), autour du film qu'elle a coréalisé avec Karl Parent.
Pavillon de l'Éducation, salle N-M120.
Renseignements :
Cécile O'Dowd, 987-6587
iref@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/iref

GRIC (Groupe de recherche sur l'intégration continentale)
Conférence: «D'où viennent les télécommunications internationales?», de 12h30 à 14h.
Conférenciers : Stéphane Lambert, Projet ETIC.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.
Renseignements :
987-3000, poste 3910
www.unites.uqam.ca/gric/

Département des sciences économiques
Conférence : «Votre chargé de cours est-il un utilisateur fréquent de l'assurance-emploi?» suivi de «Les économistes ont-il une vie?», dans le cadre des Éco-lunchs, de 12h45 à 13h45.
Conférencière : Anne Motte, chercheure, Société de recherche sociale appliquée, Ottawa.
Pavillon des Sciences de la gestion, salle R-M130.
Renseignements :
Stéphane Pallage, 987-8362
www.uqam.ca/economie

VENDREDI 14 FÉVRIER GRIC
Conférence : «Le paradigme éclectique de la firme multinationale de John Dunning est-il indépassable?», de 9h30 à 12h30.
Conférenciers : Éric Jasmin, chercheur au GRIC.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.
Renseignements :
987-3000, poste 3910
www.unites.uqam.ca/gric

CEFRES-UQAM (Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur)
Atelier pédagogique : «L'interactivité dans l'exposé magistral», de 10h à 12h30.
Conférencières : Louise Langevin et Louise Ménard, professeures, Département des sciences de l'éducation.
Pavillon Athanase-David, salle D-R200.
Renseignements :
Anne-Marie Grandtner
987-3000, poste 6590
cefres@uqam.ca

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)
Conférence : «Re-Thinking McKeown : The Epidemiological Transition in the 20th Century», 12h30 à 14h30.
Conférencier : Harry Marks, Université Johns Hopkins.
Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.
Renseignements : 987-4018
cirst@uqam.ca

Département de musique
Concert : «L'Amour en musique» avec le Choeur et l'Ensemble vocal de l'UQAM sous la direction de Miklós Takács, à 20h.
Salle Pierre-Mercure du CPP.
Renseignements :
Hélène Gagnon
987-3000, poste 0294
gagnon.helene@uqam.ca

MARDI 18 FÉVRIER
Département d'études littéraires
Conférence : «Littérature de voyage, littérature coloniale et exotisme», à 9h30.
Conférencier : János Riesz, professeur, Université de Bayreuth.
Suivie d'une table ronde ayant pour titre «En quels termes se pose la réflexion sur l'exotisme littéraire dans un contexte post-colonial?», à 11h.
Animateur : André Carpentier (UQAM); participants : Jean-Marc Moura (Université de Lille III),

János Riesz (Université de Bayreuth), Isaac Bazié (UQAM), Rachel Bouvet (UQAM).
Ces activités sont présentées dans le cadre du cours LIT353J «Littérature et exotisme».
Pavillon de design, salle DE-2560
Renseignements :
Rachel Bouvet
987-3000, poste 4021

SVE-Section Aide et soutien à l'apprentissage
Atelier 6 : «La rédaction des travaux», dans la série d'ateliers-conférences «Devenir efficace dans ses études», de 12h30 à 14h.
Également les **19 et 20 février** aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, DS-2180.
Cet atelier est également offert le **18 février**, de 18h à 19h30, dans la même salle.
Renseignements :
Christian Bégin
987-3185 ou salle DS-2110
www.uqam.ca/aide-apprentissage

MERCREDI 19 FÉVRIER
GÉPI (Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires)
Séminaire : «Les visées psychologiques du terrorisme», à 12h30.
Conférencier : Louis Brunet, professeur et directeur du programme de doctorat en psychologie, UQAM.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-1950.
Renseignements :
Sophie Lapointe
sophie.lapointe.gepi@sympatico.ca
www.unites.uqam.ca/gepi/

École supérieure de théâtre
Conférence : «L'auteur-metteur en scène ou la parole mise en scène par elle-même», de 12h30 à 13h30, présentée en collaboration avec le Théâtre de Quat'sous.
Animation : Martine Beaulne; conférencier : Wajdi Mouawad, auteur et metteur en scène.
Pavillon Judith-Jasmin, salle J-M400.
Renseignements : 987-4116
www.theatre.uqam.ca

Département de chimie
Conférence : «The Good, the Bad and the Ugly Antioxidants in our Diet», à 15h30.
Conférencier : Dr Peter J. O'Brien, Faculté de pharmacie, Université de Toronto.
Pavillon Chimie et biochimie, salle CB-1170.
Renseignements : 987-4119
www.er.uqam.ca/nobel/dep_chim/activites.htm

JEUDI 20 FÉVRIER
Bureau des diplômés
Conférence : «L'engagement politique au service du développement social», de 7h30 à 9h, dans le cadre des «Petits-déjeuners-causeries *Diplômés d'influence 2002-2003*».
Conférencière : Nicole Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ministère de la Solidarité sociale.
Pavillon Athanase-David, salle D-R200.
Renseignements : 987-3000, poste 7650

bureau.diplomes@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/bdiplomes/inscription.html

Centre de neuroscience de la cognition
Conférence : «Cognition the Fast and Frugal Way», à 9h30.
Conférencier : Gerd Gigerenzer, Département de philosophie cognitive, Institut Max Planck pour le développement humain.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-1950.
Renseignements :
Andréa Cohen, 987-7002
www.unites.uqam.ca/cnc/cogsci

GRIC
Conférence : «Les relations Amérique latine – Europe : un bilan», de 12h30 à 14h.
Conférencier :
Sylvain Turcotte, GRES.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.
Renseignements : 987-3000, poste 3910
www.unites.uqam.ca/gric/

IREF
Table ronde : «Équité salariale : où en sommes-nous», de 13h30 à 16h30, animée par Ruth Rose (UQAM); participantes : Marie-Thérèse Chicha, UdeM, Raymonde Leblanc, CSN, Gaétane Lemay, SEUQAM et Nathalie Goulet, CIAFT.
Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5215.
Renseignements :
Cécile O'Dowd, 987-6587
iref@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/iref

VENDREDI 21 FÉVRIER
GRIC
Conférence : «Le régime de l'étalon-or et les origines du système monétaire international moderne», de 9h30 à 12h30.
Conférencier : Samuel Knafo, Université York.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.
Renseignements : 987-3000, poste 3910
www.unites.uqam.ca/gric/

IREF
Débat : «Histoire de vie au féminin : la suite...», Deux générations (mères, filles) se racontent, de 14h à 17h, dans le cadre du cours INS7370 «Groupes sociaux et intervention sociale», dispensé par Christine Corbeil.
Mot de clôture : Michelle Dumont, historienne.
Renseignements :
Cécile O'Dowd, 987-6587
iref@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/iref

Date de tombée
Les informations à paraître dans les rubriques *Sur le campus* et *Activités étudiantes* doivent être communiquées par courriel à la rédaction au plus tard 10 jours précédant la parution du journal :
journal.uqam@uqam.ca
Prochaines parutions :
24 février et 10 mars.

Quand l’UQAM dépasse les «bornes»...

Céline Séguin

Berlin. Symbole des dérives nazies, des horreurs de la guerre, des divisions de la Guerre froide. Marquée par une intense vie politique, intellectuelle et culturelle, la cité est un haut lieu de mémoire. Une trentaine de nos étudiants ont pu en apprécier toute la richesse, l’an dernier, alors que le Centre universitaire canadien à Berlin, créé conjointement par l’UQAM et l’Université de Toronto, accueillait sa première université d’été. Le succès a été tel que l’UQAM a décidé de doubler le nombre de cours offerts et de prolonger le séjour à huit semaines, histoire de permettre aux participants d’obtenir une bourse de mobilité. Sage décision. Alors que la date limite pour s’inscrire est le 30 mars, le Bureau de la coopération internationale a déjà enregistré une cinquantaine de noms. À la lumière de l’expérience passée, telle qu’évoquée par Suzanne Langlois, professeure associée au Département d’histoire, on comprend pourquoi Berlin a la cote.

Un épicentre historique

«Berlin est une ville passionnante qui fut au cœur des bouleversements politiques, sociaux et culturels du XX^e siècle. Avec le Centre, les étudiants peuvent étudier cette histoire, sur place, sans avoir à maîtriser la langue. Quand j’aborde le Troisième Reich en classe et que le lendemain, on se retrouve au cœur d’un ancien camp de concentration, ça enrichit les perspectives!», lance celle qui fut responsable des deux cours offerts l’an dernier à Berlin, l’un axé sur l’histoire et les idées politiques, de la naissance de l’État allemand jusqu’à aujourd’hui; l’autre mettant l’accent sur les relations internationales de l’Allemagne au XX^e siècle.

Aux cours théoriques, donnés en blocs de trois heures, sur une période de quatre jours, s’est ajoutée une foule d’activités sur le terrain. «Nous avons d’abord effectué une visite de Berlin, à pied, comme première in-



La trentaine d’étudiants de l’UQAM ayant participé à l’université d’été 2002 du Centre universitaire canadien à Berlin, en compagnie de l’historienne Suzanne Langlois, lors d’une visite au Château de Cecilienhof, hôte de la célèbre Conférence de Potsdam en 1945.



Gendarmenmarkt (Berlin)

troduction à l’histoire de la ville. Puis, tout au long du séjour, ce furent des visites dans des lieux ciblés. Le Reichstag, avec sa coupole ultramoderne, savant mélange d’ancien et d’avant-garde, typique de Berlin. Le Mur, bien sûr, dont des fragments subsistent un peu partout. À un endroit, on a même conservé le mur, le *no man’s land*, les barbelés, les fils électriques et l’autre mur en y aménageant un centre d’interprétation.» Musée de la résistance allemande, Château de Cecilienhof qui accueillit, en 1945, la Conférence de Potsdam, Siège de la Stasi (police politique) de

l’ex-RDA...autant de lieux de mémoire découverts par les étudiants de l’UQAM.

«La richesse des sites est extraordinaire. Par exemple, le camp de concentration de Sachsenhausen – que nous avons visité par une journée froide, grise, pluvieuse, et dont nous sommes tous sortis bouleversés – a permis d’aborder tant le régime nazi que la période communiste, car des prisonniers politiques, sous le régime soviétique, y furent incarcérés de 1945 à 1950. Même chose lorsque nous avons visité la *Topographie de la terreur*, un site où des caves ayant servi à la Gestapo côtoient des fragments du Mur.»

Dans ces cours, Mme Langlois a également voulu faire réfléchir les étudiants sur les enjeux actuels de la réunification, notamment dans la construction de la mémoire historique de l’Allemagne. «Pendant près de 50 ans, les Allemands de l’Est et de l’Ouest ont suivi des parcours très différents. Ils tentent de reconstruire une histoire commune et c’est loin d’être aisé. L’ancien siège de la Stasi, par exemple, est aujourd’hui devenu un musée grâce à d’anciens prisonniers qui ont voulu préserver ce lieu de mémoire... même si certains de leurs compatriotes auraient préféré l’oubli. Pour nous, historiens, c’est passionnant!»

Spécialiste des grands conflits mondiaux et de l’Europe occidentale du XX^e siècle, Mme Langlois, qui parle l’allemand, était toute désignée pour inaugurer l’université d’été à Berlin. Elle s’apprête à renouveler l’expérience, cette fois aux côtés du professeur de littérature Isaac Bazié, aussi de l’UQAM, qui offrira deux cours, l’un sur la vie intellectuelle et

Une expérience extraordinaire

«Plusieurs étudiants n’avaient jamais été en Europe. Pour d’autres, c’était même la première fois qu’ils prenaient l’avion. En plus des cours et des visites organisées, je les ai invités à profiter au maximum de leur séjour : opéras, théâtres, musées d’art et d’archéologie, visites d’autres villes allemandes... Cela leur a donné le goût de voyager à nouveau en Europe. Certains ont décidé de prendre des cours de langue au retour, d’autres de se spécialiser en études européennes, et plusieurs envisagent maintenant d’étudier une session ou une année complète à l’étranger. Le projet, au-delà de l’acquisition de nouvelles connaissances sur l’Allemagne, a donc entraîné d’intéressantes retombées pour nos étudiants.» Qui oserait en douter?

Ceux qui désirent obtenir plus d’informations sur l’université d’été à Berlin sont invités à consulter le site Internet du Bureau de la coopération internationale. Un conseil : faites vite! ●

SUR INTERNET
www.unites.uqam.ca/BCI/berlin.html



Oberbaumbrücke

Gagnants des billets du CPP

Les gagnants des tirages des vendredis 24 et 31 janvier dernier du Centre Pierre-Péladeau sont respectivement Mme Ginette Hébert, étudiante inscrite au programme court de deuxième cycle en pédagogie de l’enseignement supérieur, et Mme Sylvie Pinsonneault, chargée de cours au Département de sexologie. Au moment d’aller sous presse, ces deux gagnants n’avaient pas encore choisi leurs billets ●



Place de Potsdam (Berlin)